





- Chaque semaine, nous demanderons aux [directeurs de programme](#) de confirmer les résidents qui seront disponibles la semaine suivante pour que la CRIC soit prête à procéder aux affectations de relève COVID au besoin.

Consultez les \_\_\_\_\_ pour obtenir l'information standard destinée aux [résidents](#), aux [directeurs de programme](#), à [l'administration](#), et aux [chefs de service](#)

- Le sondage d'amélioration de la qualité de la CRI est [en ligne](#).
  - Si vous avez été redéployés, veuillez répondre au sondage pour aider le Bureau de la FMPD à améliorer le processus de redéploiement.
- N'oubliez pas de vous assurer que votre travail en redéploiement est évalué – connectez-vous à one45 et envoyez un formulaire d'évaluation au médecin superviseur qui vous a supervisé durant votre redéploiement.
- Veuillez ne pas organiser une affectation en redéploiement directement avec un chef de service. Toutes les affectations doivent être approuvées par nos coordinateurs de l'Initiative pour la relève en contexte de COVID-19.
- Les résidents passent en priorité dans les centres de dépistage de la COVID-19. Les résidents doivent montrer leur carte d'identité d'hôpital et leur carte d'assurance maladie de la RAMQ. Les résidents non RAMQ doivent fournir leur date de naissance avec leur carte d'identité d'hôpital.
- Il est recommandé aux résidents de lire le [COVID-19 : Recommandations pour la levée de mesures d'isolement des travailleurs de la santé](#). Si les résidents doivent isoler selon le protocole de l'INSPQ, ils doivent communiquer avec leur directeur de programme pour organiser des activités éducatives à faire à domicile pendant le temps requis. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).
- Le Bureau de la FMPD s'engage à ce que les résidents reprennent leur formation même s'ils sont redéployés. Si le nombre de patients de la COVID diminue, vous pouvez donc être renvoyé à votre rotation régulière au milieu de votre redéploiement.
- Les résidents peuvent toujours faire une demande de Bourse de la Fondation de l'AMC pour les apprenants en médecine dans le contexte de la COVID-19. Le Bureau de la FMPD acceptera les applications pendant le temps des fêtes.

Compte tenu de l'incidence de la pandémie sur les professionnels en première ligne, dont les résidents, les infirmières, les médecins superviseurs et les préposés aux bénéficiaires, le Bureau SOURCES propose une liste de ressources en ligne sur la page [Rester bien pendant la COVID-19](#).

Les résidents et fellows qui en ressentent le besoin peuvent également accéder en toute confidentialité aux services de [counseling individuel](#) offerts par le Bureau SOURCES.

L'HGJ a une ligne-conseil en cas de crise COVID accessible aux résidents 7 jours/semaine de 8 h à 16 h: 514-265-6588.



- Nous prévoirons chaque semaine un petit nombre de résidents pouvant agir en renfort.